



siera

Service intercantonal d'entretien
du réseau autoroutier

Genève / Vaud / Fribourg

2025



RAPPORT DE GESTION

☰ TABLE DES MATIÈRES

Lexique des acronymes par ordre alphabétique	4
Message du Président	6
SIERA, Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier	7
Chronologie des faits marquants	8
Organes	10
Chiffres-clés	12
Rapport d'activités de la direction du SIERA	16
Portefeuille de produits et prestations	18
Axes de développement stratégique	22
Objectifs opérationnels et financiers	25
Comptes annuels	30
Rapport de l'organe de révision	56
Budget 2026	58
Contacts	60

CeRN

Centre d'entretien des routes nationales

CEtab

Conseil d'Établissement du SIERA

CAuR

Comité d'audit et des risques du SIERA

CoSec

Correspondants sécurité

DGMR

Direction générale de la mobilité et des routes (Vaud)

EADP

Établissement autonome de droit public (SIERA)

EES

Équipements d'exploitation et de sécurité (électromécanique)

EPI

Équipements de protection individuelle

ERP

Enterprise Resource Planning (IT)

ETP

Équivalent temps plein (emplois)

Filiale 1

Filiale OFROU d'Estavayer-le-Lac, en charge des projets de cet Office fédéral

GHGW

Geschwindigkeitsharmonisierung und Gefahrenwarnung / Harmonisation des vitesses et avertissement de danger (HV-AD)

Global ou Globale

Mandat de prestations OFROU

LCR

Loi fédérale sur la circulation routière

MI

Mesures individuelles OFROU

NEB

Neuer Netzbeschluss / nouvel Arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales (tronçons routiers de certains cantons repris par la Confédération)

Normes VSS

Normes émises par l'association de recherche et normalisation en matière de route et de transports

OFROU

Office fédéral des routes

OTP

Opérateur de trafic professionnel

OCGC

Office cantonal du génie civil (Genève)

PALED

Panneau d'affichage dynamique à LED

RBAU

Réaffectation de la bande d'arrêt d'urgence

RedIP

Réduction de l'impôt préalable (TVA)

RPLP

Redevance sur les poids lourds liée aux performances

RPT

Réforme de la péréquation et de la répartition des tâches

RN

Routes nationales

SETEC

Systèmes d'évacuation et de traitement des eaux de chaussée

SFO

Sortie forcée

SIERA

Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier Genève / Vaud / Fribourg

SPC

Service des ponts et chaussées (Fribourg)

TJM

Trafic journalier moyen

UH-Péri

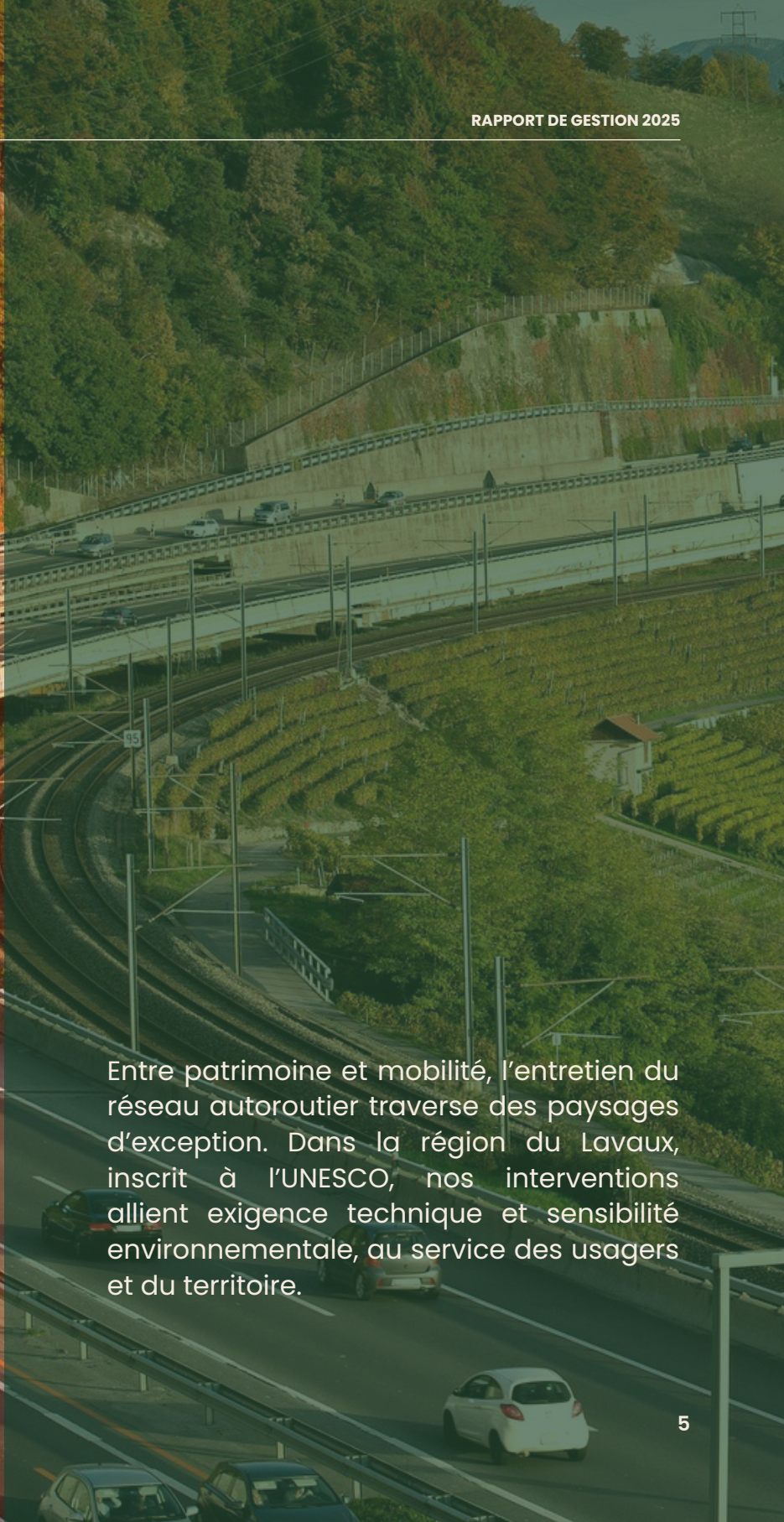
Unterhaltssperimeter / Périmètre d'entretien

UPIaNS


Unterhaltsplanung Nationalstrassen / Planification pluriannuelle de l'entretien des routes nationales

UT II

Unité territoriale II (SIERA), l'entretien de l'ensemble du réseau autoroutier suisse est réparti entre 11 unités territoriales, dont SIERA



Entre patrimoine et mobilité, l'entretien du réseau autoroutier traverse des paysages d'exception. Dans la région du Lavaux, inscrit à l'UNESCO, nos interventions allient exigence technique et sensibilité environnementale, au service des usagers et du territoire.



L'année 2025 aura été, pour le SIERA, une année de consolidation sur toute une série de domaines de notre établissement. Que ce soit au niveau de l'organisation, des finances ou des outils administratifs (ERP) et d'exploitation (véhicules et engins), de nombreuses réflexions ont été conduites et bon nombre d'orientations données. L'élan et le renouveau entamés en 2024 se sont poursuivis et renforcés en 2025 permettant à la Direction du SIERA de présenter au Conseil d'établissement des comptes 2025 et un budget 2026 solides.

Le Conseil d'établissement s'est réuni en séminaire afin de réfléchir aux enjeux à venir au sein du SIERA. Cette démarche a débouché sur la volonté de consolider plusieurs objectifs stratégiques regroupés au sein d'un projet appelé « Plan Moléson 2026-2028 », véritable colonne vertébrale stratégique pour les 3 prochaines années. Ce projet vise à structurer le développement de l'établissement, à l'inscrire dans des processus revisités et clairs et à guider les transformations d'ores et déjà initiées ou celles à venir. Le Conseil d'établissement a demandé à la Direction de lui présenter début 2026, une feuille de route de ce projet axée d'une part sur la thématique de « l'internalisation versus l'externalisation des activités » et d'autre part sur une « stratégie des ressources humaines » intégrant les enjeux de la pénibilité, de la pyramide des âges, de la gestion de la relève et de l'attractivité de l'entreprise sur le marché du travail.

Un programme ambitieux pour permettre à notre établissement de gravir par étape, la montagne (le Moléson) de notre évolution.

2025 aura été également l'occasion de répondre aux questions de notre organe politique de contrôle, à savoir la commission interparlementaire SIERA dans laquelle sont présents des députés des 3 cantons concordataires. Lors de la séance 2025 qui s'est tenue le lundi 8 juin dans les nouveaux bâtiments de l'ECA à Lausanne, j'ai eu l'occasion de répondre de manière précise et complète à l'ensemble des questions des députés. Ceux-ci, dans le cadre de leur rapport à leur Grand Conseil respectif se sont montrés satisfaits de la clarté et de la transparence des réponses apportées. Ils ont même demandé aux 3 Conseils d'Etat de proposer une adaptation de la convention intercantonale permettant d'améliorer la capacité et l'autonomie financière de notre établissement. Ce sujet sera repris par la Direction et le Conseil d'établissement en 2026.

Je ne peux évidemment pas conclure ce message du Président, sans une fois de plus remercier l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs qui ont œuvré en 2025 aux multiples tâches du SIERA en assurant de mains de Maître, l'exploitabilité et la sécurité des routes nationales de nos 3 cantons.

Un grand merci à tous pour cet engagement quotidien au service des usagers.



Pierre-Yves Gruaz

Président du Conseil d'Établissement
du SIERA 2025-2026

≡ HISTOIRE ET MISSIONS

Les routes nationales situées sur les territoires des cantons de Genève, de Vaud et de Fribourg, relèvent de l'unité territoriale II (UT II) pour ce qui concerne leur entretien. Le 11 décembre 2007, les trois cantons membres de l'UT II ont conclu, par l'intermédiaire de leurs Conseils d'Etat respectifs, une convention intercantonale relative à l'entretien des routes nationales de l'UT II.

En 2019, les Conseils d'Etat des trois cantons ont décidé d'optimiser la structure institutionnelle de l'UT II en créant le SIERA, un établissement autonome de droit public. Dès lors, le SIERA assume de façon autonome toutes les tâches confiées par l'Office fédéral des routes (OFROU) à l'UT II. Le SIERA répond aux exigences de l'OFROU en matière d'exploitation et d'entretien du réseau autoroutier et gère avec lui toutes les relations contractuelles, financières et opérationnelles.

Le SIERA est un établissement autonome de droit public, sans personnel propre. L'ensemble des tâches du SIERA est réalisé par des ressources en personnel mis à disposition par les cantons concordataires. Au 31 décembre 2025, le SIERA compte 171.55 emplois à plein temps (EPT), rattachés à chacun des trois cantons partenaires (111.90 EPT pour le canton de Vaud, 45.65 EPT pour le canton de Fribourg et 14.0 EPT pour la République et Canton de Genève). Le SIERA/UT II couvre l'entretien d'un septième du réseau des routes nationales suisses et de la plus grande partie du réseau autoroutier situé sur les territoires des cantons romands, à savoir 322 kilomètres.

171.55

emplois à plein temps
(EPT)

au 31 décembre 2025

111.90 EPT

pour le canton
de Vaud

45.65 EPT

pour le canton
de Fribourg

14.0 EPT

pour la République
et Canton de Genève

≡ DATES SIERA

○ **01.02.2025**

Emménagement dans de nouveaux locaux à Morges permettant la centralisation de services

○ **06.05.2025**

Lancement d'Optimiso, nouvel intranet de gestion commune

○ **01.07.2025**

Engagement d'un responsable harmonisation, contrôle interne et gestion des risques

○ **01.10.2025**

Engagement d'une spécialiste gestionnaire de sinistres

○ **26.09.2025**

Exercice de sécurité grandeur nature dans le tunnel d'Arressoules

○ **20.11.2025**

Épisode neigeux exceptionnel, blocages sur l'A12 liés aux véhicules non équipés
horaire d'hiver = pneus hiver
horaire d'été = pneus été



En Suisse et dans le monde



20.01.25

Donald Trump devient le 47ème
Président des Etats-Unis



13 au 17.05.2025

Concours Eurovision de la
chanson à Bâle



28.05.2025

Effondrement du glacier du Birch
et disparition du village de Blatten



02 au 27.07.25

Championnat d'Europe féminin
de football de l'UEFA en Suisse



29 au 31.08.2025

Fête fédérale de lutte suisse à
Glaris



18.11.2025

Qualification de la Suisse pour
la coupe du monde de football
2026



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- M. Pierre-Yves Gruaz, Directeur DGMR Vaud, membre de droit et président 2025-2026
- M. André Magnin, Ingénieur cantonal SPC Fribourg, membre de droit
- M. Christian Gorce, Ingénieur cantonal OCGC Genève, membre de droit
- Mme Dominique Jordan Perrin, membre externe, Fribourg
- M. Patrick Eperon, membre externe, Vaud



COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

- Mme Dominique Jordan Perrin, présidente
- M. Patrick Eperon
- M. Pierre-Yves Gruaz



COLLÈGE DE DIRECTION

- M. Francine Varga, directrice
- M. Marc-André Luy, responsable du domaine Exploitation
- M. Yves Borremans, responsable du domaine Équipements d'Exploitation et de Sécurité
- Mme Veronica Ecuyer, responsable du domaine Finance et Administration



ETAT MAJOR

- M. Jacques Magnin, chargé de sécurité opérationnel



ORGANE DE RÉVISION

- Fiduciaire Michel Favre SA, Lausanne



André Magnin – Christian Gorce – Pierre-Yves Gruaz
Dominique Jordan – Patrick Eperon



Yves Borremans – Francine Varga – Marc-André Luy

CHIFFRES-CLÉS 2025



PERSONNES

- **171.55** ETP au total
- **111.9** Vaud
- **45.65** Fribourg
- **14** Genève



VÉHICULES

- **164** véhicules lourds
- **66** véhicules légers
- **40** camions tampons



INFRASTRUCTURE

- **322 km** du réseau des routes nationales (1/7e du total suisse)
- **286.5 km** à ciel ouvert
- **21.5 km** de tunnels
- **14 km** NEB (tronçon Morat – Ins)
- **7** échangeurs
- **52** jonctions
- **20** tunnels
- **14** places de repos
- **10** places de ravitaillement



9 SITES

- **1** site central administratif
- **4** sites principaux
- **4** sites d'appui



3 DOMAINES

- Administration
- Exploitation – entretien et signalisation de chantiers
- EES – entretien et gestion des équipements alimentés électriquement

DONNÉES



- **119** mesures individuelles OFROU
- **83** annonces de défauts aux infrastructures
- **78** projets OFROU
- **7'569** chantiers de courte durée
- **321** bidirectionnels
- **402** sorties forcées

ESPACES VERTS



- **751 hectares** de zones vertes
- **127 hectares** traités en biodiversité

RECORDS DE TRAFIC JOURNALIER MOYEN (TJM) SUR LE RESEAU AUTOROUTIER SUISE



- **1ère position** : 131'928 véhicules/jour à Muttenz - Bâle
- **4ème position** : 118'233 véhicules/jour à Crisser - Vaud

HEURES D'EMBOUTEILLAGE SUR LE RESEAU AUTOROUTIER SUISE : 55'569



- **87 %**, soit 48'345 en raison de surcharge de trafic
- **13 %**, soit 7'223 en raison d'accidents ou de chantiers

PERMIS RETIRES SUR NOTRE TERRITOIRE : **338**





≡ RAPPORT
D'ACTIVITÉS DE LA
DIRECTION DU SIERA



Après la réorganisation interne initiée en 2024 par le Comité d'établissement (CEtab) en collaboration avec la nouvelle direction, l'année 2025 a constitué une étape déterminante dans la consolidation du SIERA. Elle sera marquée par la volonté du SIERA de renforcer durablement son rôle de centrale opérationnelle et administrative au service de l'OFROU et de l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs, répartis sur huit sites dans les trois cantons.

L'un des événements majeurs de l'année a été le déménagement et le regroupement de l'équipe de direction, de l'équipe administrative et de plusieurs fonctions transversales sous un même toit à Morges. Cette centralisation a permis de créer une véritable entité, favorisant la coordination, la proximité décisionnelle et l'efficacité organisationnelle. Les nouveaux locaux, proches des accès directs au réseau autoroutier et des transports publics, ont été pensés pour répondre aux besoins actuels et futurs de l'institution : ils offrent un cadre logistique adapté à l'organisation de réunions de cadres et d'équipes administratives, ainsi qu'à la conduite de travaux collaboratifs. Les espaces ouverts et les salles de réunion, équipés de moyens de visioconférence, ont favorisé l'émergence d'une intelligence collective, indispensable au développement d'une organisation transversale et cohérente. Ainsi, quatorze collaboratrices et collaborateurs œuvrent désormais au sein de cette structure centralisée, au service de l'ensemble des équipes de terrain.

Dans le prolongement des évolutions organisationnelles engagées ces dernières années, le SIERA a introduit de nouveaux métiers afin de répondre à la complexification croissante de ses tâches.

L'année 2025 a notamment été marquée par la création de trois nouveaux postes, soit un responsable du système de contrôle interne (SCI), des normes et de l'harmonisation des processus, une spécialiste en gestion de sinistres, ainsi qu'un ingénieur en réseau de communication.

Afin de soutenir ces évolutions organisationnelles, le SIERA a poursuivi la modernisation de ses outils de gestion et de collaboration. L'introduction de la plateforme Optimiso, servant d'intranet institutionnel commun, ainsi que le déploiement de l'outil de planification Visual Planning pour la coordination des interventions sur le réseau autoroutier, constituent des étapes importantes dans le renforcement de la communication interne et de la coordination opérationnelle, permettant de gagner en efficacité organisationnelle.

Ces développements s'inscrivent dans la volonté de doter l'établissement de compétences spécialisées et d'outils modernes afin d'accompagner durablement l'évolution des missions du SIERA. En étroite collaboration avec la direction, le CEtab a accompagné, tout au long de l'année, ces évolutions de son soutien constant.

La direction tient à remercier chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, tant au sein des équipes administratives que sur le terrain, pour leur engagement, leur adaptabilité et leur professionnalisme. Ils sont les piliers de la réussite des projets et des tâches du SIERA, dans un contexte difficile, dû notamment à l'augmentation du trafic, au nombre croissant de chantiers, aux accidents, aux embouteillages et à des conditions climatiques de plus en plus imprévisibles. La contribution de chacune et chacun est, dès lors, pleinement reconnue en tant qu'élément essentiel au bon fonctionnement et à la crédibilité du SIERA.



STRUCTURE DU RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion s'appuie sur la **convention d'objectifs** conclue entre le SIERA et les trois cantons concordataires — Fribourg, Vaud et Genève —, laquelle fixe les orientations stratégiques, opérationnelles et financières de l'établissement. Afin de garantir une lecture cohérente et alignée sur ce cadre de référence, le rapport s'organise en chapitres distincts correspondant aux **trois axes principaux** définis dans la convention:

01

Portefeuille des produits et prestations :

activités du SIERA et l'évolution de ses relations avec ses partenaires institutionnels et clients, en vue de maintenir un rôle de partenaire fiable avec l'OFROU et de développer les collaborations existantes et futures.

02

Axes de développement stratégique :

mesures mises en œuvre pour assurer la pérennité du SIERA, en particulier le maintien et le renforcement du savoir-faire interne, l'internalisation d'activités à forte valeur ajoutée et l'intégration progressive des enjeux environnementaux dans les activités de l'établissement.

03

Objectifs opérationnels et financiers :

actions visant à renforcer l'efficacité des ressources, à développer l'attractivité de la structure pour le personnel et à garantir une gestion financière conforme aux principes d'autonomie et de saine gestion d'entreprise.

Pour chacun de ces trois axes, le rapport met en évidence les objectifs fixés par la Convention d'objectifs, les principales mesures mises en œuvre durant la période sous revue, ainsi qu'une appréciation de leur degré de réalisation.

PORTEFEUILLE DE PRODUITS ET PRESTATIONS

LE SIERA POURSUIT DEUX MISSIONS PRINCIPALES :

1. l'entretien et l'exploitation des routes nationales sur délégation de l'ofrou, activités régies par des accords de prestations spécifiques
2. la fourniture de prestations dans ses domaines de compétence pour d'autres autorités publiques ou clients privés, activité qui constitue le périmètre couvert par la convention d'objectifs.

01

Objectif n° 1 :

Rester un partenaire important et fiable pour l'OFROU

En 2025, les prestations d'exploitation courante ont été réalisées conformément aux standards attendus, en garantissant la sécurité, la qualité des interventions, ainsi que la fluidité du trafic sur l'ensemble du périmètre. La collaboration avec l'OFROU s'est déroulée de manière constructive tout au long de l'année.

Plusieurs chantiers d'entretien lourd ont mobilisé les équipes du SIERA, en particulier pour la pose et la dépose de la signalisation visant à réduire l'impact des travaux sur la circulation et à garantir des conditions d'intervention sûres pour le personnel. Ces interventions ont démontré la disponibilité et le savoir-faire des équipes. Dans ce contexte, le contrat de prestations d'entretien conclu avec l'OFROU — appelé la « Globale » — a été revu à la hausse. Cette évolution s'explique notamment par le développement des prestations du département électromécanique (EES), mais aussi par l'augmentation des coûts salariaux supplémentaires liés aux interventions nocturnes. En effet, lorsque le trafic journalier moyen atteint un certain seuil, la Confédération exige la réalisation de certains travaux durant la nuit afin de préserver la fluidité du trafic sur le réseau autoroutier. L'adaptation du contrat de prestations permet ainsi de couvrir ces contraintes d'exploitation et d'entretien devenues nécessaires sur plusieurs tronçons.



Dans le cadre des exigences de l'OFROU en matière de sécurité des tunnels autoroutiers, un exercice de sécurité grandeur nature s'est déroulé durant la nuit du 26 octobre 2025 dans le tunnel d'Arrissoules, situé à la frontière des cantons de Vaud et de Fribourg. Ce type d'entraînement, organisé environ tous les huit ans, vise à tester en conditions réelles la coordination des différents services d'intervention.

Basé sur un scénario de collision suivie d'un incendie, cet exercice a permis de tester la coordination des services d'intervention, le fonctionnement des équipements de sécurité et les procédures d'exploitation du tunnel. Sa réalisation a nécessité la fermeture de l'autoroute entre les jonctions d'Yverdon-Sud et d'Estavayer-le-Lac. Environ 150 intervenants — policiers, pompiers, ambulanciers et équipes d'exploitation et EES du SIERA — ont participé à cette opération, qui a mis en évidence la qualité de la collaboration entre les partenaires et le professionnalisme des équipes engagées. Cet exercice, dont le coût est pris en charge par l'OFROU, contribue à maintenir un haut niveau de préparation opérationnelle et à garantir la sécurité du réseau. À noter que cet exercice, mis sur pied par un mandataire externe en collaboration avec le responsable de la sécurité opérationnelle du SIERA, a nécessité plus de 80 heures de travaux préparatoires au sein du SIERA.

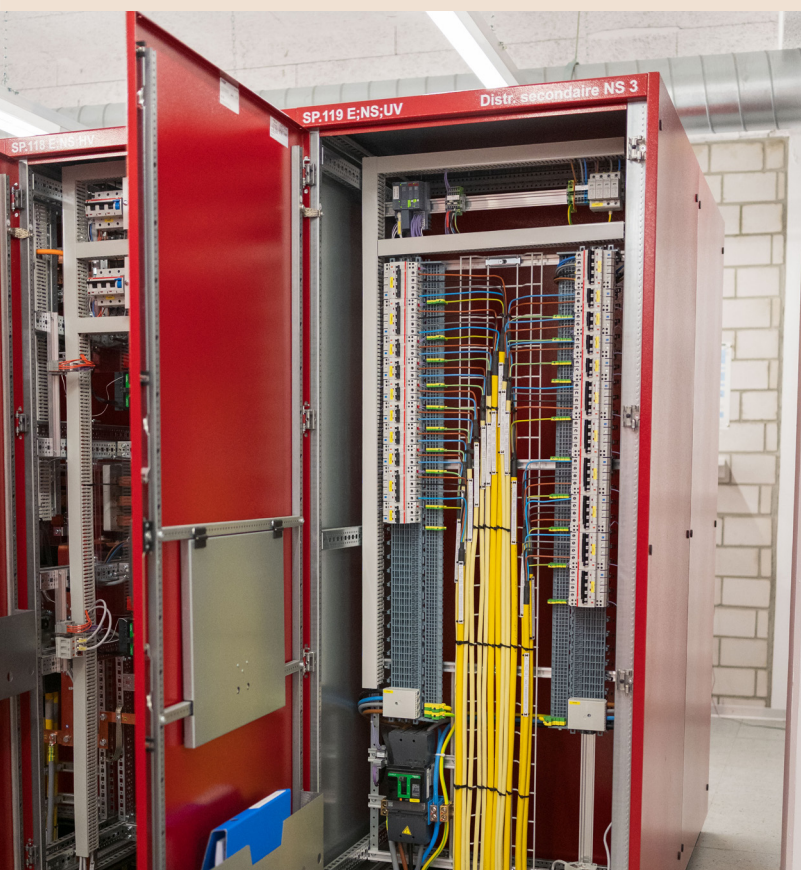


Exercice de sécurité grandeur nature dans le tunnel d'Arrissoules

02

Objectif n° 2 :

Développer nos liens avec les clients existants en vue d'optimiser les coûts fixes des installations, des équipements, du matériel et des engins



Le SIERA entretient des relations étroites et constructives avec les Cantons concordataires ainsi qu'avec ses autres clients institutionnels. Les prestations réalisées en 2025 ont été exécutées dans le respect des standards attendus, en veillant à l'utilisation efficiente des installations, des équipements, du matériel et des engins. La collaboration avec les services cantonaux s'est poursuivie de manière transparente et équilibrée, contribuant à renforcer les synergies opérationnelles et la reconnaissance du savoir-faire du SIERA dans ses domaines de compétence, en particulier l'électromécanique (EES). Les mandats existants ont ainsi été exécutés à satisfaction des partenaires, dans le respect du principe de couverture des coûts et sans compromettre les engagements prioritaires envers l'OFROU.

Cependant, le développement de prestations complémentaires demeure conditionné aux ressources disponibles, qui sont soumises à un volume croissant de chantiers sur le réseau, aux activités d'entretien pour l'OFROU et aux interventions liées aux accidents. Par ailleurs, le SIERA manque d'équipements d'exploitation, notamment de véhicules lourds (cureuses et balayeuses), qui font actuellement l'objet de procédures d'achat. Dans ce contexte, il n'est pas possible de répondre pleinement à l'ensemble des demandes de curage et de balayage des cantons partenaires. Le renforcement progressif du parc de véhicules et d'engins va permettre d'améliorer cette capacité à moyen terme.

AXES DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE

LE SIERA INSCRIT SON ÉVOLUTION DANS UNE PERSPECTIVE DE PÉRENNITÉ ET D'ADAPTATION AUX ENJEUX FUTURS DE L'EXPLOITATION DU RÉSEAU AUTOROUTIER.

À ce titre, l'établissement poursuit trois axes de développement stratégique :

1. le maintien et le renforcement de son savoir-faire interne, en particulier dans les domaines de l'électromécanique (EES) et de la signalisation routière
2. l'anticipation des évolutions organisationnelles du réseau des unités territoriales au niveau national
3. l'intégration des enjeux environnementaux et de mobilité durable dans ses activités.

03

Objectif n° 3 :

Internaliser les activités à forte valeur ajoutée, notamment l'électromécanique (EES) et la signalisation

La démarche d'internalisation des compétences EES s'est poursuivie dans la continuité des actions engagées ces dernières années, notamment sur le site EES de La Chapelle à Genève. Initiée en 2022 avec l'engagement d'un chef de centre EES et de son adjoint, cette dynamique s'est poursuivie en 2025 par la création de deux postes à temps plein. Ces ressources supplémentaires vont permettre d'améliorer l'organisation des équipes, de développer des compétences et de gagner ainsi en efficacité.

Parallèlement, le SIERA a recruté un nouveau profil spécialisé, celui d'ingénieur en réseau de communication, qui entrera en fonction début 2026. Ce poste permettra d'internaliser des compétences liées à la gestion de la fibre optique, à l'adressage IP des systèmes ainsi qu'à la cybersécurité des équipements d'exploitation.

Ces multiples développements renforcent la maîtrise interne des activités à forte valeur ajoutée et contribuent à consolider le savoir-faire technique du SIERA dans des domaines stratégiques pour l'exploitation du réseau autoroutier.



04

Objectif n° 4 :

Intégrer la question d'efficacité
environnementale dans les divers
secteurs de notre activité et de
l'offre de SIERA

Dans le cadre de ses activités, le SIERA poursuit l'intégration progressive des enjeux environnementaux dans ses pratiques d'exploitation et d'entretien. Ainsi, le renouvellement des véhicules légers s'effectue désormais exclusivement au moyen de modèles électriques, contribuant à la réduction de l'empreinte environnementale des activités opérationnelles.

Les travaux d'entretien des espaces verts et de la biodiversité se sont intensifiés ces dernières années. Les équipes sont notamment intervenues dans le cadre de la lutte contre certaines espèces invasives ou nuisibles, telles que le scarabée japonais et le frelon asiatique, ainsi que dans le traitement de plantes exotiques envahissantes présentes aux abords du réseau autoroutier.

Dans une perspective d'amélioration des pratiques d'entretien, le SIERA a par ailleurs mené plusieurs essais techniques visant à adapter ses méthodes aux exigences de préservation de la biodiversité. Des tests ont notamment été réalisés avec un robot à chenilles permettant de couper l'herbe sans la broyer, favorisant ainsi la régénération naturelle de la végétation et la préservation de la faune. Un andaineur a également été expérimenté afin d'optimiser la récupération ou le déplacement des fauches.

Par ailleurs, la gestion environnementale des infrastructures autoroutières se pratique également dans l'exploitation et l'entretien d'ouvrages de traitement des eaux de chaussée, tels que les bassins de récupération des eaux usées (bassins SETEC). De telles installations permettent la collecte, la décantation et la filtration des eaux de ruissellement issues de l'autoroute grâce à un système de filtration naturelle. Ce dispositif assure un traitement des polluants particulièrement efficace – supérieur à 90 % – avant restitution de l'eau dans le milieu naturel, tout en favorisant une intégration paysagère et écologique des ouvrages. L'entretien de ces installations s'inscrit dans les missions du SIERA en matière de gestion durable des infrastructures et de protection de l'environnement.



OBJECTIFS OPERATIONNELS ET FINANCIERS

CONFORMÉMENT À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET AUX ORIENTATIONS DÉFINIES DANS LE BUSINESS PLAN DU SIERA, L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT REPOSENT SUR UNE OPTIMISATION CONTINUE DE SES STRUCTURES ET DE SES PROCESSUS.

Cette démarche, permettant de renforcer les synergies organisationnelles, améliorer la productivité des ressources et maîtriser les coûts d'exploitation, s'articule autour de trois axes principaux :

1. l'organisation du réseau d'exploitation autour des centres d'entretien permettant d'assurer des interventions rapides et efficaces sur l'ensemble du réseau des routes nationales des cantons concordataires
2. l'harmonisation des processus d'exploitation à l'échelle des trois cantons, afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, de définir des standards de qualité communs, ainsi que l'optimisation de la gestion du parc de véhicules et d'engins
3. la centralisation de la direction, de l'administration et des frais généraux, qui contribue à simplifier la structure organisationnelle et à renforcer les synergies internes

05

Objectif n° 5 :

Réduire les coûts opérationnels



Conformément aux orientations de la Convention, le SIERA poursuit ses efforts visant à optimiser son organisation et à renforcer les synergies internes. Dans ce sens, le regroupement à Morges de la direction et de l'équipe administrative et des fonctions transversales a constitué une étape importante. Quatorze collaboratrices et collaborateurs y travaillent désormais, permettant de simplifier les processus décisionnels, d'améliorer la coordination et de mutualiser les ressources.

Dans la même logique, l'introduction du nouvel outil informatique commun au SIERA, Optimiso, sert simultanément de plateforme interne et pour les interactions entre les différents sites du SIERA. À terme, elle permettra également de centraliser les documents de travail, les règlements et procédures, ainsi que les éléments du système de contrôle interne et la gestion des risques. Par ailleurs, en juillet, un responsable des normes, de l'harmonisation des processus et des risques, poste nouvellement créé, a entamé sa mission visant la standardisation des pratiques, la coordination entre les entités et le développement du système de contrôle interne.

Dans une perspective de maîtrise efficace des coûts, le SIERA s'est doté d'une spécialiste brevetée en gestion de sinistres. Cette fonction vise à assurer le suivi administratif des accidents survenant sur le réseau autoroutier, la gestion financière des dossiers, les échanges avec les compagnies d'assurance, et la négociation en cas de litige, afin d'assurer le recouvrement rapide des montants dus. Chaque année, le SIERA traite plus de 800 cas de sinistres, représentant un volume financier supérieur à CHF 4 millions.

Dans cette même logique d'optimisation, le SIERA a conduit durant l'année le projet de Planification des requêtes d'entraves à la circulation autoroutière (PRECA), visant à améliorer la gestion des demandes de fermeture de voies, d'autoroutes ou de mise en circulation bidirectionnelle en limitant leur impact sur le trafic routier. L'outil de planification Visual Planning permettra, dès janvier 2026, de centraliser les demandes, de coordonner les interventions entre les différents partenaires, tout en offrant une vision globale des travaux sur le réseau autoroutier confié au SIERA. La paramétrisation, les tests et les formations se sont déroulés tout au long de l'année.

Ces différents projets participent à l'amélioration de la productivité des ressources internes, au renforcement de la collaboration entre les entités organisationnelles et à la maîtrise des coûts et des risques financiers et institutionnels.

06

Objectif n° 6 :

Se positionner en tant qu'entreprise attractive et moderne



Le SIERA poursuit ses efforts afin d'offrir un cadre de travail sûr, structuré et propice au développement des compétences du personnel mis à disposition par les cantons concordataires. Une attention particulière est portée à la formation continue, à la sécurité au travail ainsi qu'au maintien d'un haut niveau de qualification des équipes d'intervention.

Grâce au cursus de formation interne, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du SIERA bénéficie d'enseignements couvrant notamment la sécurité intégrale, la conduite sur route, l'utilisation des petites machines et outils à moteur, la gestion arborée et la reconnaissance des essences, le service hivernal ainsi que les revêtements. Dans le domaine de la signalisation, des formations continues sont régulièrement dispensées afin de garantir le respect des normes strictes en vigueur et de maintenir un niveau d'excellence opérationnelle. Compte tenu de la charge des travaux et du service de piquet, chaque collaborateur doit être en mesure d'intervenir en tout temps dans la pose de signalisation, sous la supervision des chefs d'équipes qui assurent la conduite du personnel et la gestion des plannings.

Parallèlement, le SIERA veille à mettre à disposition des équipes des outils de travail modernes et simples d'utilisation, accessibles par ordinateur ou téléphone portable, afin de faciliter la communication interne, l'accès à l'information et le suivi des activités.

Nouveaux équipements de protection individuelle

Dans cette même volonté de renforcer la sécurité, l'identité commune et le sentiment d'appartenance au SIERA, de nouveaux équipements de protection individuelle (EPI) ont été distribués à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs au 1er janvier 2025. Désormais, l'ensemble du personnel exposé aux dangers professionnels dispose de nouveaux habits de travail certifiés et testés, conformes aux exigences de la norme de haute visibilité EN ISO 20471. L'intégralité des équipements textiles a été renouvelée, garantissant aux collaboratrices et collaborateurs du SIERA une protection moderne, homogène et adaptée aux conditions d'intervention sur le réseau autoroutier.

Pour les équipes EES, l'acquisition d'équipements de protection individuelle multinormes a été finalisée, permettant d'assurer une protection spécifique contre les risques électriques tout en respectant les exigences de visibilité liées aux interventions routières.

Uniformisés pour les équipes des trois cantons concordataires et identifiés par le logo du SIERA, ces nouveaux équipements répondent aux standards de sécurité actuels, tout en intégrant des critères élevés de confort, de visibilité et d'ergonomie. Cette harmonisation renforce à la fois la sécurité du personnel sur le terrain et l'identité commune du SIERA.

Ces différentes mesures contribuent à renforcer la culture d'entreprise, la sécurité du personnel et l'attractivité du SIERA en tant qu'organisation moderne et responsable.

07

Objectif n° 7 :

Diriger le service selon les principes d'une saine gestion d'entreprise reposant sur une utilisation rationnelle, économe et efficace des ressources

Le SIERA poursuit la conduite de ses activités conformément aux principes d'une saine gestion d'entreprise et d'une utilisation rationnelle, économe et efficace des ressources. L'établissement continue de se financer de manière autonome grâce à la facturation des prestations réalisées, ce qui lui permet de générer les liquidités nécessaires à son fonctionnement opérationnel courant.

Toutefois, conformément aux modalités d'affectation du résultat financier du SIERA telles que prévues par la Convention (art. 21, al. 1), le seuil de bénéfice cumulé de 5 % du chiffre d'affaires étant atteint depuis plusieurs années, les bénéfices réalisés, après redistribution de la part de l'OFROU, doivent désormais être entièrement redistribués aux cantons concordataires. Cette situation limite la capacité du SIERA à constituer des réserves financières pour faire face aux investissements importants que requiert le renouvellement du parc de véhicules et d'engins, soit un besoin annuel de CHF 3,5 millions. Afin de répondre à cette contrainte financière tout en maintenant la capacité d'investissement nécessaire à l'exploitation du réseau, l'option de leasing financier des véhicules et engins a été mise en place en 2025.

Les comptes annuels, présentés en détail dans les pages suivantes, répondent aux exigences de la Convention d'objectifs, notamment par la présentation du compte de résultat, du flux de trésorerie et du bilan.





COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

Bilan	2025	2024
ACTIFS	KCHF	KCHF
DISPONIBILITÉS ET PLACEMENTS ACTIFS À COURT TERME	9 101	12 510
UBS 243 5309 9201 A	7 887	11 534
UBS 243 5309 9202 V	1 215	976
CRÉANCES	13 200	14 693
Créances à l'encontre de tiers	2 182	2 508
Créances à l'encontre des cantons	1 365	1 555
Créances à l'encontre de l'OFROU	9 653	10 630
MARCHANDISES, FOURNITURES ET TRAVAUX EN COURS	3 696	2 717
Stocks fondants chimiques	1 805	1 572
Travaux en cours	1 891	1 145
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 506	12 833
Véhicules et engins	20 082	19 268
Fds amortissement vhc et engins	(12 409)	(10 568)
Véhicules et engins VàT	13 584	13 584
Fds amortissement vhc VàT	(10 393)	(9 450)
Véhicules et engins en leasing	2 722	-
Fds amortissement vhc et engins en leasing	(80)	-
Equipements communication	832	832
Fds amortissement équipements com.	(832)	(832)
TOTAL ACTIFS	39 503	42 753

Bilan	2025	2024
PASSIFS	KCHF	KCHF
ENGAGEMENTS COURANTS	9 506	12 679
Créances à l'égard de tiers	3 901	4 664
Créances à l'égard des cantons	5 604	8 015
PASSIFS DE RÉGULARISATION	5 228	6 545
OFROU participation au bénéfice	2 374	3 224
ENGAGEMENTS FINANCIERS À COURT TERME	1 597	1 343
Dettes VHC Fribourg	660	660
Dettes VHC Vaud	683	683
Leasing financiers UBS	255	-
ENGAGEMENTS FINANCIERS À LONG TERME	5 153	4 028
Dettes VHC Fribourg	1 320	1 980
Dettes VHC Vaud	1 366	2 048
Leasing financier UBS	2 468	-
FONDS	6 250	6 250
Fonds de réserve "auto-assurance"	600	600
Fonds de réserve "caisses pension"	5 000	5 000
Fonds de réserve "renouvellement véhicules"	650	650
CAPITAL PROPRE	7 207	7 207
Fonds des véhicules GE	1 441	1 441
Fonds des véhicules FR	1 802	1 802
Fonds des véhicules VD	3 964	3 964
EXCÉDENT DU BILAN	4 562	4 701
Résultat annuel	1 399	1 554
Résultat cumulé années précédentes	3 163	3 147
TOTAL PASSIFS	39 503	42 753

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

2025

2024

TABLEAU DES FLUX

KCHF

KCHF

EXCEDENT DES PRODUITS ET DES CHARGES	1 399	1 554
+ Amortissements du patrimoine administratif et des contributions d'investissement (planifiées, non planifiées, supplémentaires)	2 864	2 764
- Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	1 637	(207)
- Augmentation / + diminution du ducroire	(144)	218
- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnements et travaux en cours	(979)	840
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-	-
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	(3 173)	(2 234)
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	(1 317)	3 052
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	286	5 987
Investissements de l'exercice	(3 537)	(1 932)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	(3 537)	(1 932)
Distribution aux cantons	(1 537)	-
Remboursements dette à long terme	(1 343)	(1 343)
Financement à long terme (en leasing)	2 722	-
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT	(158)	(1 343)
VARIATION NETTE DES LIQUIDITÉS	(3 409)	2 712
Liquidités en début d'exercice	12 510	9 798
Liquidités en fin d'exercice	9 101	12 510
VARIATION DES LIQUIDITÉS	(3 409)	2 712



☰ COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat	2025	2024
CHARGES	KCHF	KCHF
Charges de personnel	21 552	21 757
Prestations de tiers	23 801	25 152
Loyers & charges immobilières	1 643	1 966
Véhicules & engins	4 486	4 428
Honoraires de tiers	1 588	1 590
Autres charges d'exploitation	648	889
TOTAL CHARGES	53 717	55 781
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 214	3 838
AMORTISSEMENTS	KCHF	KCHF
Amortissements ordinaires	2 784	2 852
Amortissements engins en leasing	80	-
Amortissements extraordinaires		
TOTAL AMORTISSEMENTS	2 864	2 852
Frais financiers	3	22
RÉSULTAT FINANCIER	3	22
CHARGES EXTRAORDINAIRES ET HORS PÉRIODE	KCHF	KCHF
Charges extraordinaires	-	(786)
Charges hors période	(23)	616
TOTAL CHARGES EXTRAORDINAIRES ET HORS PÉRIODE	(23)	(170)
RÉSULTAT HORS PÉRIODE	0	590
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 399	1 554

RECETTES

Au terme de l'exercice 2025, les recettes, en tenant compte des produits hors période, enregistrent une baisse de 4.6 %.

En 2025 les recettes se sont élevées à KCHF 60'333 contre KCHF 63'263 en 2024, soit une diminution de KCHF 2'930, ceci avant participation de l'OFROU.

Cette diminution s'explique principalement par des facteurs climatiques et conjoncturels.

La baisse la plus significative concerne le service hivernal, marqué par des prestations très limitées de déneigement et de salage en raison d'un hiver exceptionnellement doux. Cette situation entraîne une restitution à l'OFROU de KCHF 1'346, soit la plus importante ristourne sur notre Globale depuis la création du SIERA en 2019.

Par ailleurs, les travaux liés aux mesures individuelles enregistrent également une diminution importante de KCHF 1'781, les budgets alloués par la Confédération ayant été sensiblement inférieurs à ceux de l'année 2024, compensés par une légère augmentation des projets de KCHF 508.

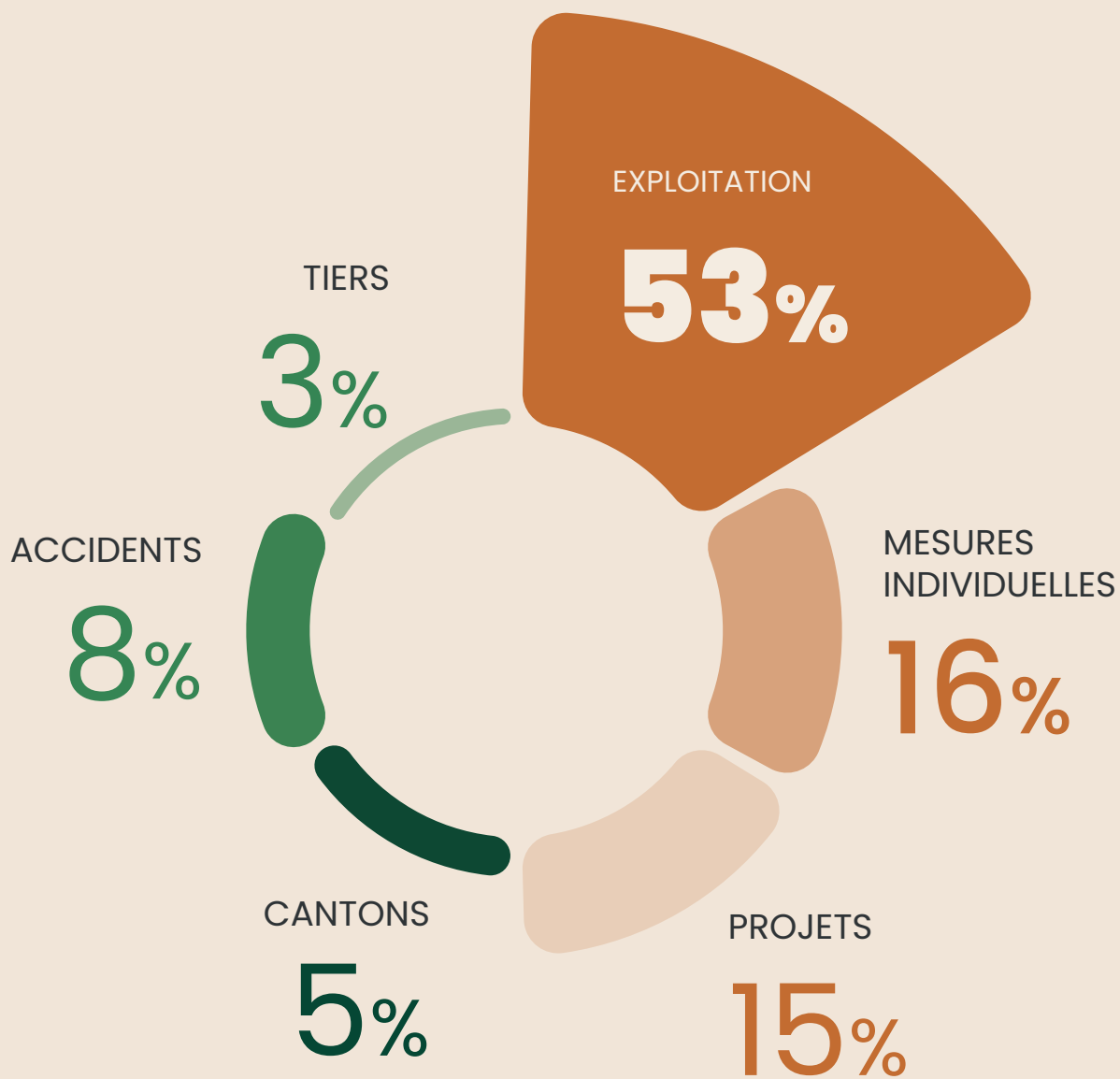
Les prestations réalisées pour les routes cantonales restent également en retrait de KCHF 409, le SIERA ne disposant pas encore du matériel et des ressources nécessaires pour exécuter l'ensemble des travaux attendus.

Enfin, les recettes liées aux accidents reviennent à un niveau plus habituel après une année 2024 particulièrement élevée dans ce domaine.

Recettes

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENTS

	2025		2024	
	KCHF	%	KCHF	%
EXPLOITATION	31 689	52,52%	32 039	50,64%
MESURES INDIVIDUELLES	9 648	15,99%	11 429	18,07%
PROJETS	9 071	15,03%	8 563	13,54%
CANTONS	3 174	5,26%	3 583	5,66%
ACCIDENTS	4 919	8,15%	5 506	8,70%
TIERS	1 803	2,99%	1 723	2,72%
PRODUITS HORS PÉRIODE	29	0,05%	420	0,66%
TOTAL PRODUITS	60 333	100,00%	63 263	100,00%



EXPLOITATION « LA GLOBALE »

L'exploitation, également appelée « la Globale », regroupe l'ensemble des activités liées à l'entretien courant du réseau autoroutier. Celles-ci sont intégrées dans les produits partiels définis par l'OFROU, à savoir le service hivernal, l'entretien des surfaces vertes, le nettoyage, l'entretien des équipements de sécurité, ainsi que le service technique. Ces prestations forfaitaires font l'objet d'une négociation avec l'OFROU dans le cadre d'un mandat quadriennal 2024-2027, renégocié à la fin de l'année 2023.

Pour l'exercice 2025, le montant convenu a été augmenté de KCHF 507 par rapport à la période précédente, afin de couvrir certains coûts supplémentaires liés aux équipements électromécaniques (EES) et aux coûts de nettoyage. Des coûts pour les travaux de nuit, pour des frais énergétiques, ainsi que les frais liés à nos nouveaux locaux ont de même été pris en charge pour un montant de KCHF 489. Toutefois, le retour lié aux prestations du service hivernal non effectuées de KCHF 1'346 rend le résultat plus faible que l'année précédente.

Ces recettes ont représenté 52.52 % des recettes totales de l'exercice 2025.

Par ailleurs, une réallocation budgétaire interne a été opérée entre certains produits partiels. Le budget du service hivernal a été réduit de KCHF 500, au profit du nettoyage pour KCHF 150, de l'EES pour KCHF 250 et des frais généraux pour KCHF 100.

Mesures individuelles

Les mesures individuelles, ou « MI », regroupent les petits travaux de remise en état du réseau autoroutier réalisés par le SIERA. Ces interventions sont exécutées pour le compte de l'OFROU, principalement par des tiers, et varient d'une année à l'autre en fonction des capacités opérationnelles disponibles ainsi que des moyens financiers alloués par l'OFROU.

En 2025, les recettes liées aux mesures individuelles se sont élevées à KCHF 9'648, soit une baisse de 15,6 % par rapport à 2024, année durant laquelle le budget octroyé avait été exceptionnellement élevé.

Ces recettes ont représenté 15,99 % des recettes totales de l'exercice 2025.

Projets

Les projets regroupent les activités de chantiers de grande envergure menées sur l'ensemble du réseau autoroutier et gérées par la filiale d'Estavayer-le-Lac. Dans ce cadre, le SIERA est principalement responsable de la mise en place de la signalisation ainsi que des dispositifs de sécurité des chantiers. Le suivi financier de ces opérations est assuré par la filiale en collaboration avec les BAMO, soit les bureaux d'appui au maître d'ouvrage. En 2025, les recettes liées aux projets de KCHF 9'071 sont en augmentation de 5,9 % par rapport à l'exercice 2024. Cette évolution s'explique notamment par l'importance des chantiers réalisés sur le tronçon Vennes-Chexbres, particulièrement soutenus durant l'exercice.

Ces recettes représentent 15,03 % des recettes totales de l'exercice.

Recettes cantonales

Les recettes cantonales correspondent aux prestations d'entretien courant que le SIERA effectue sur le réseau des routes cantonales vaudoises et fribourgeoises. La vente et la livraison de sel ou de saumure font également partie de ces recettes, au même titre que la facturation des charges d'entretien des Centres d'entretien des routes nationales (CeRN) relatives aux arrondissements de la DGMR.

Les prestations réalisées concernent, d'une part, l'entretien des places de ravitaillement, propriétés des cantons et situées le long du réseau autoroutier, et d'autre part les interventions sur les routes cantonales, principalement pour des activités de balayage et de curage.

En 2025, les recettes se sont élevées à KCHF 3'174, soit une baisse de 11,4 % par rapport à 2024. Cette diminution s'explique notamment par le fait que le SIERA ne dispose actuellement pas d'un nombre suffisant de gros engins, tels que les cureuses et balayeuses, pour répondre à l'ensemble des demandes.



Les nouvelles machines, dont le budget avait été validé, devaient remplacer plusieurs cureuses arrivées en fin de vie, certaines ayant dû être mises définitivement hors service en raison de pannes majeures et de leur vétusté, rendant toute réparation économiquement ou techniquement impossible.

Toutefois, l'acquisition de ces nouveaux équipements a été retardée en raison d'un recours lié aux procédures de marchés publics, ce qui réduit temporairement la capacité opérationnelle du SIERA dans ce domaine. Par ailleurs, la disponibilité du personnel, fortement mobilisé sur la signalisation des chantiers autoroutiers, soit des projets, ne permet pas non plus de répondre à l'ensemble des prestations demandées pour les routes cantonales.

Ces recettes, en diminution constante depuis plusieurs années, représentent 5,26 % des recettes totales de l'exercice.

Recettes accidents

Les recettes accidents correspondent aux activités de réparation des dommages consécutifs aux accidents de la circulation survenant sur les routes nationales.

La baisse apparente de 10,7 % par rapport à 2024 doit toutefois être relativisée. En effet, l'exercice 2024 avait été marqué par un travail important de régularisation de factures non finalisées, ce qui avait conduit à un niveau de recettes exceptionnel.

Depuis lors, de nouveaux processus de suivi, de facturation et de remboursement ont été mis en place afin d'améliorer la gestion de ces dossiers. Malgré la baisse observée par rapport à l'année précédente, le niveau de recettes demeure élevé au regard des années antérieures. En effet, entre 2020 et 2023, la moyenne du chiffre d'affaires s'élevait à KCHF 4'325 versus KCHF 4'919 en 2025.

Par ailleurs, afin d'optimiser la récupération des montants auprès des compagnies d'assurances, dont les procédures sont devenues de plus en plus complexes, une spécialiste en assurances a rejoint notre équipe. Les démarches peuvent en effet s'étendre sur plusieurs années, le délai de prescription étant de trois ans pour effectuer les travaux, assurer le suivi des dossiers et, le cas échéant, recourir auprès de l'OFROU en cas de non-paiement. L'OFROU étant propriétaire des infrastructures, le SIERA agit dans ce cadre uniquement en qualité d'intermédiaire chargé de la réparation et du suivi administratif.

Ces recettes représentent 8.15 % des recettes totales de l'exercice.

Recettes tiers

Ces recettes découlent des prestations du SIERA sur le réseau autoroutier pour des tiers. Il s'agit principalement de travaux de signalisation de chantier, de déplacements ou de fermetures de voies permettant aux tiers d'intervenir sur des infrastructures appartenant à d'autres propriétaires que l'OFROU.

Ces prestations restent très volatiles d'une année à l'autre en fonction des demandes adressées au SIERA. Il s'agit parfois des prestations récurrentes à l'instar des nettoyages des radars de la police cantonale vaudoise positionnés sur la berne centrale, de frais d'entretien des bâtiments refacturés aux différents locataires vaudois ou à l'armée, de la gestion des déchets de la Police cantonale fribourgeoise ou encore de prestations d'entretien réalisées autour de Palexpo.

Ces recettes représentent 2.99 % des recettes totales.

Produits hors période

Les produits hors période proviennent de recettes affectant des exercices antérieurs.



CHARGES

Les charges du SIERA sont regroupées selon leur nature. En 2025, elles s'élèvent à KCHF 56'560, contre KCHF 58'485 en 2024, soit une diminution de 3,3 %. Cette évolution doit être mise en parallèle avec la baisse du chiffre d'affaires de 4,6 %.

Les coûts, dont une part importante demeure incompressible – notamment les charges de personnel – sont globalement restés stables par rapport à l'exercice précédent.

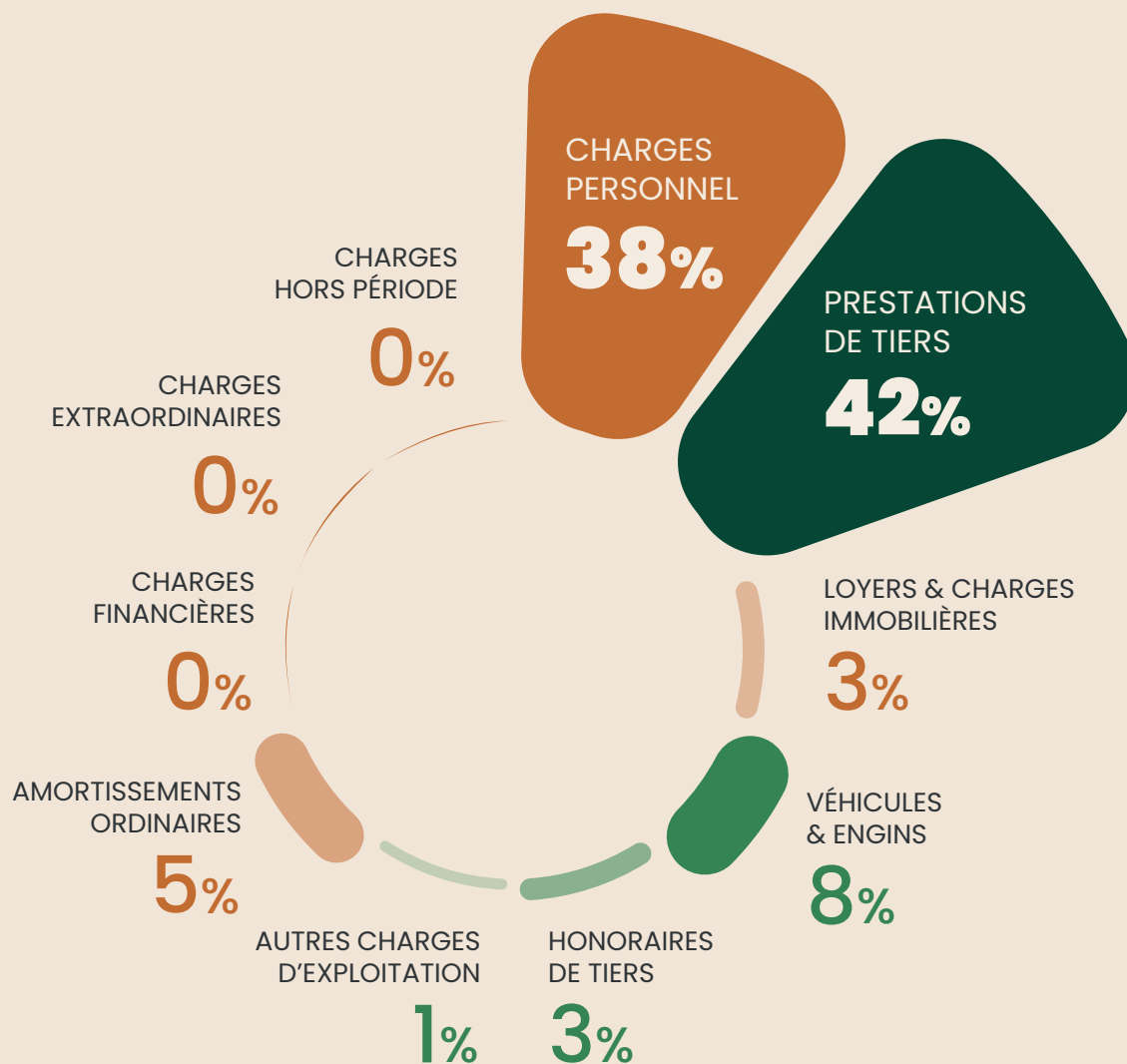
La principale variation concerne les prestations de tiers, en recul de KCHF 1'351, en lien avec la diminution des activités, en particulier dans le domaine des mesures individuelles.



Charges

CHARGES PAR NATURE

	2025		2024	
	KCHF	%	KCHF	%
CHARGES PERSONNEL	21 552	38,10%	21 757	37,2%
PRESTATIONS DE TIERS	23 801	42,08%	25 152	43,0%
LOYERS & CHARGES IMMOBILIÈRES	1 643	2,90%	1 966	3,4%
VÉHICULES & ENGINS	4 486	7,93%	4 428	7,6%
HONORAIRES DE TIERS	1 588	2,81%	1 590	2,7%
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	648	1,14%	888	1,5%
AMORTISSEMENTS ORDINAIRES	2 864	5,06%	2 852	4,9%
CHARGES FINANCIÈRES	3	0,00%	22	0,0%
CHARGES EXTRAORDINAIRES	-	-	(786)	-1,3%
CHARGES HORS PÉRIODE	(23)	-0,04%	616	1,1%
TOTAL CHARGES	56 560	100,00%	58 485	100,00%



Charges du personnel

Les charges du personnel mis à disposition du SIERA par les cantons regroupent les salaires, les charges sociales, les indemnités de piquet, les charges relatives aux équipements de protection individuelle, les frais de formation, les frais de gestion des dossiers du personnel, ainsi que les défraiements liés aux repas ou aux déplacements.

Les charges 2025 sont quasiment identiques à celles de 2024. Le nombre croissant d'absences pour cause de maladie et/ou d'accident oblige à recourir à des engagements temporaires, ce qui augmente considérablement le coût salarial, comme l'année précédente. Les cantons pratiquant l'auto-assurance, ces absences ne sont pas couvertes par une assurance perte de gain. Des analyses plus détaillées ainsi qu'un plan d'action vont être mis en place afin de trouver des axes d'amélioration tenant compte de la pénibilité des tâches, des risques liés au terrain et de l'âge élevé de nos collaborateurs.

La provision pour heures supplémentaires et vacances non prises a connu une nette diminution, résultant d'une amélioration de l'organisation du travail ainsi que d'un suivi plus rigoureux des vacances, dont la prise, essentielle à la santé et à l'équilibre des collaborateurs, est obligatoire.

Ces charges représentent 38,1 % des charges totales de l'exercice.

Prestations de tiers

Ces prestations regroupent toutes les charges d'exploitation directes liées à des prestataires externes. Les sous-traitants, l'eau et l'énergie, les charges cantonales UH-Péri, les déchets, les fondants chimiques et le sel, le petit matériel et l'outillage, ainsi que les consommables des équipements de sécurité composent ce type de charges.

Les charges globales de tiers 2025 ont diminué de 5.4 % par rapport à 2024, la baisse étant principalement due à la diminution de recours à des tiers pour les mesures individuelles de 22 %, à mettre en corrélation avec la baisse du budget de recette des MI.

Le recours à d'autres prestations de tiers, par exemple pour la Globale, les projets ou autres, est resté quasiment au même niveau.

Ces charges, en diminution, représentent 42.08 % des charges totales.

Loyers et charges immobilières

Ce poste est composé des locations des bureaux de la direction à Morges et du centre d'appui de La Chapelle. L'énergie, les frais de conciergerie et les charges d'entretien des CeRN y sont également comptabilisés. Les frais d'entretien sont répartis selon les conventions OFROU-Canton lorsqu'il s'agit de CeRN mixtes avec des occupants du SIERA et d'autres services cantonaux. Le SIERA prend à sa charge l'entier des dépenses pour les sites appartenant à l'OFROU et refacture en recettes « cantons » les charges qui incombent aux autres services.

Les charges 2025 ont diminués de 16.4 % par rapport à 2024, principalement dû à la diminution des coûts de l'énergie, gaz, électricité, mazout sur 2025 et à une diminution des charges d'entretien des locaux de 10.2 %.

Ces charges, en diminution, représentent 2.9 % des charges totales.



Véhicules et engins

Sous ce poste sont regroupées toutes les dépenses liées à l'entretien des véhicules, aux fournitures et pièces de rechange, aux locations, à la couverture d'assurance et à la taxe RPLP, ainsi qu'aux carburants consommés.

Les charges 2025 ont augmenté de 1,3 %, soit très légèrement par rapport à 2024. Compte tenu du vieillissement du parc, cette évolution démontre que les frais d'entretien et de réparation des véhicules sont suivis et maîtrisés. En outre, certains véhicules, dont la durée de vie était largement dépassée et dont les coûts de réparation étaient devenus trop importants, ont été retirés de notre inventaire et remplacés.

Il convient toutefois de relever que le coût des pièces de rechange est en hausse de 28,1 %. Cette progression a néanmoins pu être compensée par une gestion rigoureuse et suivie de l'entretien des véhicules, ainsi que par une diminution du recours à la location de véhicules.

Malgré cela, ces charges demeurent importantes pour le SIERA en raison d'un parc vieillissant engendrant des coûts de maintenance élevés.

Ces charges, globalement stables, représentent 7,93 % des charges totales.

Honoraires de tiers

Les honoraires de tiers englobent les prestations fournies par des entreprises de services sollicitées durant l'année, telles que les consultants informatiques, juridiques ou fiscaux, les spécialistes des marchés publics, ainsi que les services informatiques cantonaux pour la gestion du parc informatique du SIERA.

Ils incluent également les licences et la maintenance des programmes et applications propres au SIERA.

Ces charges, représentant 2.81 % des charges totales, sont restées globalement stables par rapport à 2024, les coûts faisant l'objet d'un suivi rigoureux.

Autres charges d'exploitation

Ce poste regroupe les frais de bureau et de communication, les assurances commerciales, les missions temporaires administratives fournies par le canton ou des tiers, les frais de représentation, ainsi que les honoraires du Conseil d'établissement.

Une baisse de 27 % est constatée par rapport à 2024. Il convient de relever une diminution particulièrement marquée de 65,6 % des prestations administratives de tiers, notamment grâce à la mise en place de l'interfaçage automatique des copies de factures fournisseurs entre le logiciel de facturation et le système financier.

Par ailleurs, les honoraires du Conseil d'établissement sont en baisse de 31,8 %. Dans le cadre de la phase de transition liée à l'arrivée de la nouvelle directrice en 2024, le nombre de séances de transmission et de formation a été particulièrement soutenu. 2025 a donc permis au Conseil d'établissement de retrouver un rythme normal de travail.

Ces charges, en nette diminution, représentent 1,14 % des charges totales.

Charges extraordinaires

En 2025, il n'y a pas eu de charges extraordinaires, contrairement à 2024. En effet, deux provisions en faveur de l'OFROU pour les frais généraux cantonaux 2022 et 2023 avaient dû être extournées, pour un montant annuel de KCHF 393 chacune, qui devaient lui être remboursées.

Charges hors période

Les charges hors période proviennent de charges affectant des exercices antérieurs.



Charges financières

Ces charges se rapportent, d'une part, aux frais que l'établissement bancaire facture chaque mois en fonction des écritures bancaires et aux coûts des intérêts de prêts et, d'autre part, aux intérêts moratoires sur certains des décomptes financiers comme ceux de la TVA.

Le montant affiché à zéro s'élève en réalité à CHF 2'804.-. Cette situation met en évidence le suivi rigoureux de la trésorerie ainsi que le respect des délais imposés par les différentes autorités fiscales, ce qui a permis d'éviter tout intérêt moratoire ou frais supplémentaires.

Il convient de relever que SIERA a eu recours en 2025 à un système de leasing financier pour un montant de KCHF 2'722, portant sur une part importante des acquisitions réalisées durant l'exercice. Celles-ci concernent notamment six véhicules de type Unimog, utilisés comme porte-outils pour l'entretien des espaces verts, le service hivernal, les opérations de salage ainsi que le lavage.

Ces équipements ayant été réceptionnés tardivement dans l'année, et les contrats de financement n'ayant débuté qu'en fin d'exercice, l'établissement financier a décidé de comptabiliser les intérêts uniquement à partir du 1er janvier 2026. Par conséquent, aucun intérêt n'a été enregistré sur l'exercice 2025.

Amortissements

Les amortissements ordinaires 2025 concernent le parc de véhicules et d'engins propriété du SIERA. Ce parc se compose de véhicules rachetés aux trois cantons concordataires lors de la création du SIERA, ainsi que des acquisitions réalisées depuis sa mise en place.

La charge d'amortissement 2025 est quasiment équivalente à celle de 2024. Cette stabilité s'explique notamment par le fait que la majorité des nouveaux véhicules n'ont pu être livrés et réceptionnés qu'en fin d'année, limitant ainsi leur impact sur l'exercice.

Ce montant intègre toutefois, comme en 2024, une augmentation des amortissements liée à la réduction de la durée de vie des véhicules et engins SYN TRAC. En effet, la société fabricante ayant fait faillite en 2024, il n'est plus possible de garantir un service après-vente optimal, ce qui a conduit à revoir les durées d'amortissement à la baisse.

Les amortissements ont représenté 5,06 % des dépenses.

Fonds de réserve

Les fonds de réserve auto-assurance, renouvellement véhicules et caisses de pension, n'ont pas été dotés en 2025.



RÉSULTAT BRUT

Le résultat brut d'exploitation avant participation à l'OFROU de KCHF 2'374, se monte à KCHF 6'588, soit une marge bénéficiaire de 10.9 %, en comparaison d'une marge de 11.2 % en 2024.

Après l'écriture de participation aux bénéfices de l'OFROU, le résultat brut d'exploitation se monte à KCHF 4'214, soit une marge bénéficiaire de 7,3 %, en comparaison d'une marge de 6.4 % en 2024.



RÉSULTAT NET

Le résultat net après amortissements, charges financières, hors période, s'élève à KCHF 1'399, soit une marge bénéficiaire nette de 2.41% versus 2.58 % en 2024. Ce résultat est supérieur au budget, et au benchmark de référence de l'OFROU évalué à 2 %.

DISTRIBUTION DE PARTICIPATION OFROU

Selon le nouvel accord sur les prestations entré en vigueur au 1er janvier 2024 entre la Confédération représentée par l'OFROU et tous les exploitants d'unité territoriale, la part du résultat doit se calculer sur tous les chiffres d'affaires en rapport direct avec les routes nationales. Cela comprend notamment toutes les indemnisations de l'OFROU, ainsi que l'indemnisation par des tiers, y compris les assurances, pour autant que les sinistres ou prestations aient bien eu lieu sur les routes nationales. Dès lors, selon cette nouvelle méthode de calcul, le pourcentage de chiffre d'affaires OFROU s'élève désormais à 92.5 % du total de nos recettes.

Le bénéfice avant participation étant de KCHF 3'773, la part concernant des travaux effectués pour l'OFROU représente KCHF 3'490, sur laquelle une partie peut être conservée par l'UT. La participation en faveur de l'OFROU s'élève donc à KCHF 2'374.

Le calcul est le suivant : jusqu'à un bénéfice annuel de 4 % du revenu total (avant participation), la participation de l'OFROU aux bénéfices s'élève à 50 % du montant distribué, tandis que si le bénéfice annuel dépasse le 4 % du revenu total, la part excédentaire revient à 100 % à l'OFROU.

CHIFFRES D'AFFAIRES	KCHF	Part OFROU	Part Cantons
PRODUITS D'EXPLOITATION	31 689	31 689	-
MESURES INDIVIDUELLES	9 648	9 648	-
PROJETS	9 071	9 071	-
CANTONS	3 174	320	2 855
ACCIDENTS	4 919	4 919	-
TIERS	1 803	165	1 639
PRODUITS HORS EXPLOITATION	29	-	29
TOTAL	60 333	55 811	4 522
Clé de répartition	100%	92,50%	7,50%
BÉNÉFICE NET (avant distribution OFROU)	3 773	3 490	
DISTRIBUTION 4% SUR CA OFROU 50/50		(1 116)	
SOLDE À DISTRIBUER À L'OFROU		2 374	

||| DISTRIBUTION DE BÉNÉFICES AUX CANTONS CONCORDATAIRES

L'affectation du résultat en faveur des cantons concordataires est, selon la Convention SIERA du 2 mai 2018, de distribuer toute réserve accumulée excédant une somme représentant 5 % du chiffre d'affaires total du SIERA, sauf si le CEtab estime, avec l'accord des Conseils d'Etat des trois Cantons Concordataires, qu'une telle distribution est contraire aux intérêts à court terme du SIERA, en particulier si elle met à mal sa viabilité financière, notamment en termes de liquidité.

En additionnant les résultats reportés de KCHF 3'163 et le résultat annuel de l'exercice de KCHF 1'399 après participation de l'OFROU, le résultat cumulé s'élève à KCHF 4'562. En tenant compte de ce qui excède le 5 % du chiffre d'affaires 2025, soit une limite à KCHF 3'017, une participation aux bénéfices de KCHF 1'546 est à distribuer aux Cantons Concordataires, selon le pourcentage prédéfini.



AFFECTATION DU RÉSULTAT AUX CANTONS CONCORDATAIRES

2025

RÉSULTAT NET

KCHF

RESULTAT BENEFICES CUMULES DES ANNEES PRECEDENTES

3 163

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE

1 399

RÉSULTATS CUMULÉS

4 562

LIMITE 5% CHIFFRE D'AFFAIRES 2025

3 017

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES AUX CANTONS

1 546

FRIBOURG

25% 386

GENÈVE

20% 309

VAUD

55% 850

STATISTIQUES

RÉPARTITION DÉTAILLÉE DE NOS ACTIVITÉS

Produits partiels de l'OFROU (PPI à 7)

PP1 : Déneigement et lutte contre le verglas	9.39%
PP2 : Nettoyage chaussée, espaces verts, aires de repos, tunnels et ouvrages d'art	15.29%
PP3 : Entretien des espaces verts, pelouses et zones arborisées	13.43%
PP4 : Entretien des équipements d'exploitation et de sécurité	11.35%
PP5 : Service technique, entretien glissières, dispositifs de balisage, clôtures	2,86%
PP6 : Service des accidents, réparation des dommages dus aux accidents	8.15%
PP7 : Service extraordinaire, travaux consécutifs à un événement extraordinaire	0.26%

Signalisation pour les chantiers de l'OFROU

Petites réparations des installations pour l'OFROU

Diverses prestations d'exploitation sur les routes cantonales

Diverses prestations pour des tiers

Total

60.73%

9.39%

15.29%

13.43%

11.35%

2,86%

8.15%

0.26%

15.03%

15.99%

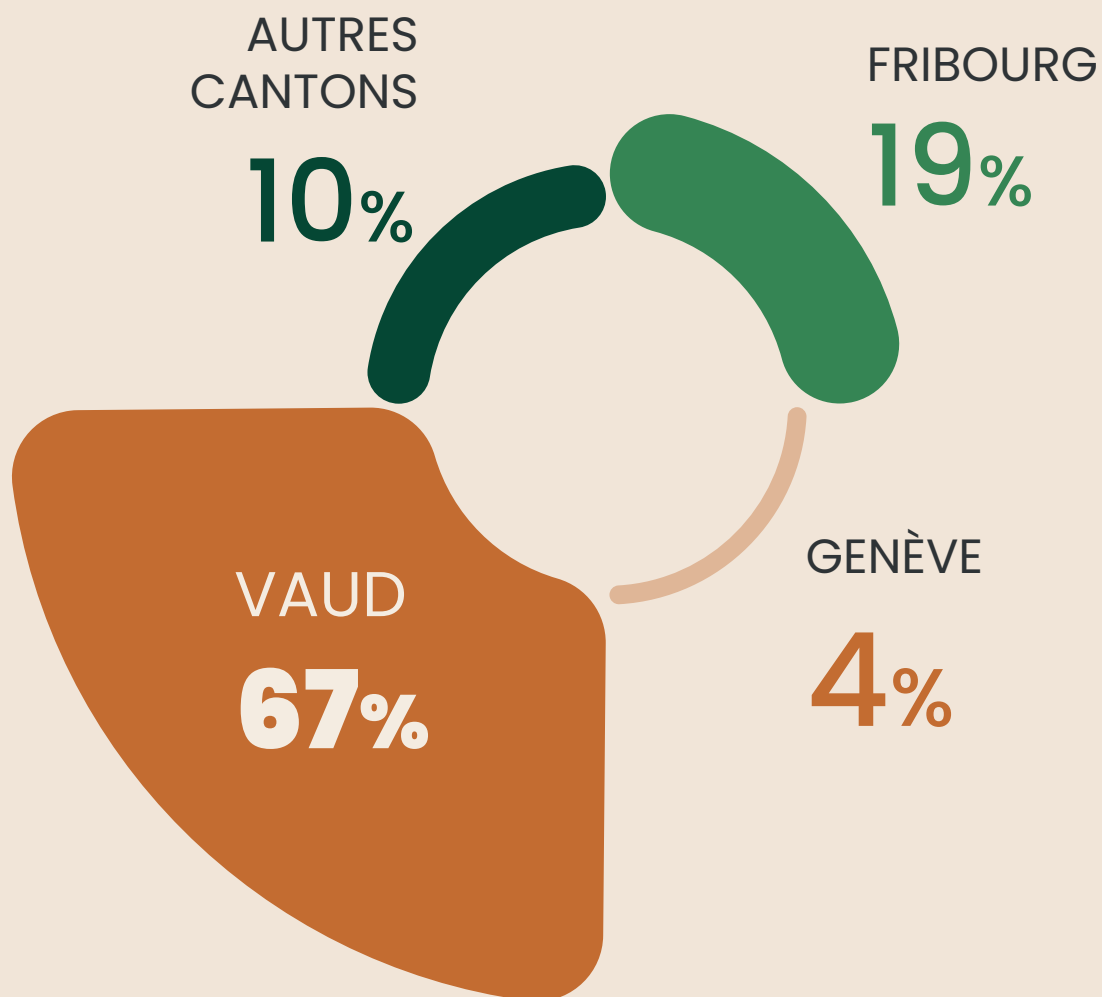
5.26%

2.99%

100,00%

CHIFFRES D'AFFAIRES CONCERNANT DES TRAVAUX D'EXPLOITATION EFFECTUÉS POUR LES CANTONS

	2025		2024	
	KCHF	%	KCHF	%
FRIBOURG	613	19,3%	595	16,6%
GENÈVE	111	3,5%	55	1,5%
VAUD	2 131	67,1%	2 619	73,1%
AUTRES CANTONS	320	10,1%	314	8,8%
TOTAL CHARGES	56 560	100,00%	58 485	100,00%



FIDUCIAIRE
FAVRE REVISION SA

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

Au Conseil d'Établissement de Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier des cantons de Fribourg, de Vaud et de la République et canton de Genève (SIERA), Lausanne

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier des cantons de Fribourg, de Vaud et de la République et canton de Genève (SIERA), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et à la convention intercantonale sur le service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier des cantons de Fribourg, de Vaud et de la République et canton de Genève (SIERA).

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la Direction relatives aux comptes annuels

La Direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et la convention intercantonale sur le service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier des cantons de Fribourg, de Vaud et de la République et canton de Genève (SIERA). Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, la Direction est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'établissement autonome de droit public à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si les cantons concordataires ont l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

**FIDUCIAIRE
FAVRE REVISION SA***Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels*

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la Direction.

Nous attestons que la proposition relative à l'affectation du résultat est conforme aux dispositions de la Convention intercantonale sur le service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier des cantons de Fribourg, de Vaud et de la République et canton de Genève (SIERA), du manuel de comptabilité du domaine exploitation ASTRA 26030, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 7 avril 2026
HAV/ns 7841

FIDUCIAIRE FAVRE REVISION SA

 Qualified Electronic Signature · CH (ZertES)



Alexandra Calcagno
Experte-réviser agréée

 Qualified Electronic Signature · CH (ZertES)



Valmir Haxhosaj
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Annexes : comptes annuels (bilan, compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe)

BUDGET 2026

CHARGES

Charges de personnel	23 450
Prestations de tiers	25 070
Loyers & charges immobilières	2 155
Véhicules & engins	4 475
Honoraires de tiers	2 255
Autres charges d'exploitation	358

TOTAL CHARGES

57 763

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

3 572

AMORTISSEMENTS

Amortissements ordinaires	3 500
Amortissements extraordinaires	

TOTAL AMORTISSEMENTS

3 500

RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS AMORTISSEMENTS

72

CHARGES FINANCIÈRES

Frais financiers	72
------------------	----

RÉSULTAT FINANCIER

72

CHARGES EXTRAORDINAIRES ET HORS PÉRIODE

KCHF

Charges extraordinaires	-
Charges hors période	-

TOTAL CHARGES EXTRAORDINAIRES ET HORS PÉRIODE

-

RÉSULTAT HORS PÉRIODE

-

FONDS ET FINANCEMENTS

KCHF

Fonds de réserve "auto-assurance"	-
Fonds de réserve "renouvellement véhicules"	-
Fonds de réserve "caisse de pension"	-

TOTAL FONDS ET FINANCEMENTS

-

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

-

BUDGET 2026

PRODUITS	KCHF
Exploitation	32 502
Mesures individuelles	9 650
Projets & services	9 000
Cantons	3 879
Accidents	4 600
Tiers	1 704
Autres	-
TOTAL PRODUITS	61 335
PRODUITS EXTRAORDINAIRES ET HORS PÉRIODE	KCHF
Produits extraordinaires	-
Produits hors période	-
TOTAL PRODUITS EXTRAORDINAIRES ET HORS PÉRIODE	-
TOTAL PRODUITS	61 335

CONTACTS

Direction

Route de la Longeraie 7
1110 Morges
+41 21 316 71 17
info.siera@vd.ch

Centres d'entretien des routes nationales

Blécherette – Rennaz
Chemin de la Lanterne 4
1014 Lausanne
+41 21 316 76 76
blecherette-rennaz@vd.ch

Centres d'entretien des routes nationales

Bursins – La Chapelle
Route de Mély 21
1183 Bursins
+41 21 557 80 30
bursins-chapelle@vd.ch

Centres d'entretien des routes nationales

Yverdon – Domdidier
Route de Lausanne 26
1400 Yverdon-les-Bains
+41 24 557 76 30
yverdon-domdidier@vd.ch

Centres d'entretien des routes nationales

Granges-Paccots – Vaulruz
Ch. de la Madeleine 8
1763 Granges-Paccot
+41 26 305 37 17
granges-paccot-vaulruz@siera.ch

Garage mécanique

Granges-Paccots
Ch. de la Madeleine 8
1763 Granges-Paccot
+41 26 305 37 24
garage.granges-paccot@siera.ch

Centres EES

Granges-Paccots
Ch. de la Madeleine 8
1763 Granges-Paccot
+41 26 305 37 21
ees.granges-paccot@siera.ch

Centres EES Blécherette

Chemin de la Lanterne 4
1014 Lausanne
+41 21 316 76 81
ees.blecherette@vd.ch

Centres EES La Chapelle

Chemin Le-Sapay 3
1212 Grand-Lancy
+41 22 388 10 72
ees.chapelle@siera.ch